



ARRETE MUNICIPAL n°48/2021

**Arrêté de circulation du 14 au 25 juin 2021 inclus
24, rue de la Fuie**

Le Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU Le Code Général des Collectivités territoriales,

VU Le code de la Route,

VU L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8^{ème} Partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

Considérant la demande de travaux de pose d'une chambre Telecom de l'entreprise SOGETREL 8, rue Benoît Frachon 44800 SAINT HERBLAIN du 25 mai 2021, **pour la période du 14 au 25 juin 2021 inclus.**

Considérant qu'il y a lieu de régler la circulation dans un but de sécurité publique,

A R R E T E

Article 1er : Du 14 au 25 juin 2021 inclus, la circulation sera alternée par feux tricolores devant le 24 rue de la Fuie (RD 98).

Article 2 : la signalisation sera mise en place par l'entreprise SOGETREL.

Article 3 : Pendant les périodes d'inactivité du chantier notamment de nuit et les jours non ouvrables, les signaux mis en place seront déposés quand les motifs, ayant conduit à les implanter, auront disparu (présence de personnel, d'engins et d'obstacles).

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie, à la police intercommunale, au demandeur.

Le 26 mai 2021

Le Maire,
Sylvain SCHERER

